



Les lieux d'écoute Informations

CENTRE SOCIAL
de MONTFORT le GESNOIS
1 place Jacques Moreau

☎ 02.43.76.70.25

Les Permanences

**le Mercredi
de 17h30 à 20h30**
à l'ASIDPA
3 place Notre-Dame
72450 Montfort le Gesnois

**le Vendredi
de 9h00 à 12h00**
au CENTRE SOCIAL
1 place J. Moreau
72450 Montfort le Gesnois

Comité de rédaction

- Alain CAILLOT
Directeur du centre social
- Gabrielle CHAPELAIN
Coordinatrice de lieux d'écoute
- Philippe TROTIN
Membre du groupe de travail des
lieux d'écoute
- Véronique MARTIN
Espace Ecoute Formation
- Jean Mathieu LAFARGUE
Espace Ecoute Formation

EDITO

Paroles... Jacques Prévert

« Il n'est pas vrai que les écrits restent, ce sont les paroles » écrivait déjà Jacques Prévert (1900-1977) à propos de son célèbre recueil « Paroles »

*Donner sa parole.
Déposer sa parole.
Prendre la parole.
Libérer sa parole.*

Cette parole, propre à l'homme qui permet la vie sociale et l'accès à la civilisation

Cette parole faite de mots à même d'être utilisés pour exprimer sa joie, son bonheur et sa souffrance

Cette parole dont tant de peuples sont privés

*Cette parole, cœur de la plus belle des victoires de l'homme qu'est la démocratie
Cette parole si difficile à libérer mais qui peut avec simplement quelques mots épargner une guerre ou la déclencher, y compris simplement entre ethnies différentes d'un même pays.*

Cette parole qui peut rapprocher le nanti de l'exclu.

Cette parole qui avec l'aide de quelques mots simples peut aider un homme à se reconstruire pour peu que les mots choisis trouvent écho et c'est bien là notre choix :

Donner du temps, de son temps, pour être à disposition de celui ou celle qui souhaite simplement vérifier que ses mots, sa parole est écoutée et revêt une certaine importance pour qui sait la recevoir et la valoriser. Car nous savons bien, et continuons à le vérifier régulièrement que le simple fait de mettre des mots sur un mal être, est en soi aidant, loin de tout assistanat, de toute compassion mais simplement par solidarité et générosité.

Alain CAILLOT, Directeur du Centre Social

INFORMATIONS

L'équipe d'écoutes se partage depuis début mai, les permanences d'écoute au Centre Social et dans les locaux de l'Asidpa. Les actions d'information que nous menons, commencent à porter leurs fruits : plusieurs personnes ont déjà poussé la porte des permanences d'écoute. Le 5 octobre dernier, l'inauguration des lieux d'écoute nous a permis aussi d'accueillir des responsables locaux, et quelques élus. Pour cette occasion, deux vidéos ont été réalisées et projetées : elles seront utilisées en 2010 dans le cadre de nos rencontres d'information avec des organismes sociaux. Dés maintenant, si vous souhaitez bénéficier d'une présentation pour vos équipes, nous sommes à votre disposition.

Nous vous rappelons que le numéro de téléphone du centre social peut être utilisé par toute personne en difficulté comme une étape anonyme et de ce fait rassurante, avant une rencontre. Nous pourrions informer la personne hésitante sur l'accueil qu'elle pourra recevoir.

Vous avez besoin d'un contact, d'un renseignement : n'hésitez pas à joindre la coordinatrice des lieux d'écoute Marie Christine MOUY, au 02 43 76 70 25.

QUESTIONS d'ÉCOUTE

Une rencontre avec les maires de Soultré, Nuillé le Jalais, Ardenay sur Merize, Le Breil sur Merize .

Ils sont proches des habitants, connaissent l'histoire de leur commune et constatent les changements profonds qui modifient l'image qu'on peut généralement se faire du monde rural, d'une commune rurale :

de moins en moins d'exploitations agricoles, arrivée de populations jeunes, venant de la ville (Le Mans) pour occuper les « lotissements » nouvellement construits, isolement de ces populations qui ne manifestent pas particulièrement le désir de s'intégrer.

Et pourtant ! Sur chacune de ces communes, le nombre d'associations est important, surtout sportives.

Mais à la question « constatez-vous des besoins d'écoute exprimés, sur votre commune ? », Chacun répond que non, qu'ils ne constatent pas de besoins explicites. Peut-être y en a-t-il, mais ils ne sont pas exprimés.

Pourquoi alors nous recevoir pour en parler, et pourquoi pour certains d'entre eux, venir à l'inauguration des lieux d'écoute de Montfort ? Sans doute parce qu'ils sentent confusément que ce besoin existe bien sûr, qu'il est sous-jacent et qu'il faut être vigilant et ne pas laisser monter chez certains, le désespoir, l'isolement.

Ils pressentent des besoins réels qui ne peuvent s'exprimer. Certaines personnes dans la commune sont « repérées » comme particulièrement accueillantes, disponibles, prêtes à écouter les « histoires des gens » mais ce n'est sans doute pas suffisant. Le lien social se « distend », et chacun constate que c'est difficile de parler, mais que c'est important, nécessaire.

C'est difficile de parler, de se confier, les gens cachent leurs difficultés. N'est ce pas un signe de faiblesse de pousser une porte et demander de l'aide ?

On vient nous voir pour résoudre un problème ponctuel d'argent, de service pour les enfants, pour se plaindre... Mais parler de sa souffrance ? Et puis leur pudeur ? Les gens se cachent... ou plutôt cachent leurs soucis aux yeux des autres par peur d'être différents, remarqués, défavorisés, jugés.

Ces comportements peuvent aboutir à des drames. Ça nous préoccupe.

Au cours de l'entretien avec l'un des maires, un homme se présente, participe à l'échange et nous fait part de son histoire récente : « ma conjointe a été atteinte d'une maladie grave. Ma vie en a été bouleversée, l'équilibre de mon ménage s'en est ressenti, je « perd les pédales ». Il ne sait à qui en parler, envahi par son inquiétude, ne veut pas déranger... la tension monte en lui. « Oui, pour moi assurément, un endroit anonyme où j'aurais pu partager, me confier m'aurait beaucoup aidé à dépasser cette période ».

Que pouvons nous faire, y a-t-il quelque chose à faire ? à mettre en place ?

Nous souhaitons être accompagnés dans cette réflexion. La proximité, l'anonymat, la permanence dans le temps sont des conditions qui peuvent permettre un progrès dans l'amélioration du lien social dans nos communes.



“ Bonne et heureuse année 2010 ”
de la part des équipes des lieux d'écoute



« Une oreille attentive est exceptionnelle aussi bien pour celui qui écoute que pour celui qui parle. Lorsque nous sommes reçus à cœur ouvert, sans être jugés, qu'on nous écoute d'une oreille intéressée, notre esprit s'ouvre. »

Sue Patton Thoele

